

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 3

Artikel: Le courrier de l'élevage : résumé des expériences antérieures
Autor: Schneider, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ruches. Les abeilles n'y comprendront plus rien et le pillage cessera.

Si, lors de cette première et rapide visite, l'on constate qu'une colonie est très affaiblie tout en étant normale et qu'elle n'occupe pas tous les rayons, il faudra la resserrer le plus possible, de manière à ce qu'elle n'ait qu'un espace restreint à réchauffer ; ceci est très important et sera peut-être le seul moyen de sauver une reine qui peut être malgré tout de valeur.

Une chose à recommander est également le nettoyage des plateaux, encore encombrés des débris de l'hivernage, évitant ainsi un travail épuisant aux abeilles, assez occupées d'autre part. Le plus simple est de soulever la ruche depuis l'arrière et de broser ou racler s'il le faut. Il ne faudra pas choisir un jour de froid par commodité, mais au contraire un jour d'activité normale.

Il est bien entendu que l'observation aux trous de vol reste valable surtout en ce qui concerne les abeilles traînantes.

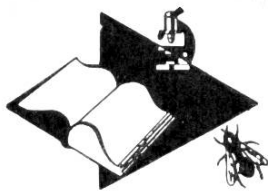
La « grande visite » pourra se faire vers la fin du mois si les conditions le permettent. N'oubliez pas qu'une visite, même « grande », ne doit jamais se prolonger plus que de raison. Les colonies sont plus fortes, donc plus susceptibles d'agressivité. Les abeilles deviennent nerveuses, l'opérateur aussi parfois et tout se traduit par piqûres, mauvaise humeur et parfois perte de la reine qui peut être emballée par les abeilles excitées. Donc du calme, de l'observation rapide et de la réflexion, des mouvements sûrs qui n'excluent pas la célérité. Nous reviendrons sur tout cela le mois prochain.

Nous espérons que mars ne sera pas trop rigoureux et que nous n'aurons pas à payer trop cher le pseudo-printemps que nous aurons vécu en cette première quinzaine de février.

A tous, bonne fin d'hivernage dans vos ruchers, santé et bon courage chez vous et à bientôt, pour le « vrai » printemps.

Marchissy, le 16 février

Ed. Bassin.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

LE COURRIER DE L'ÉLEVAGE

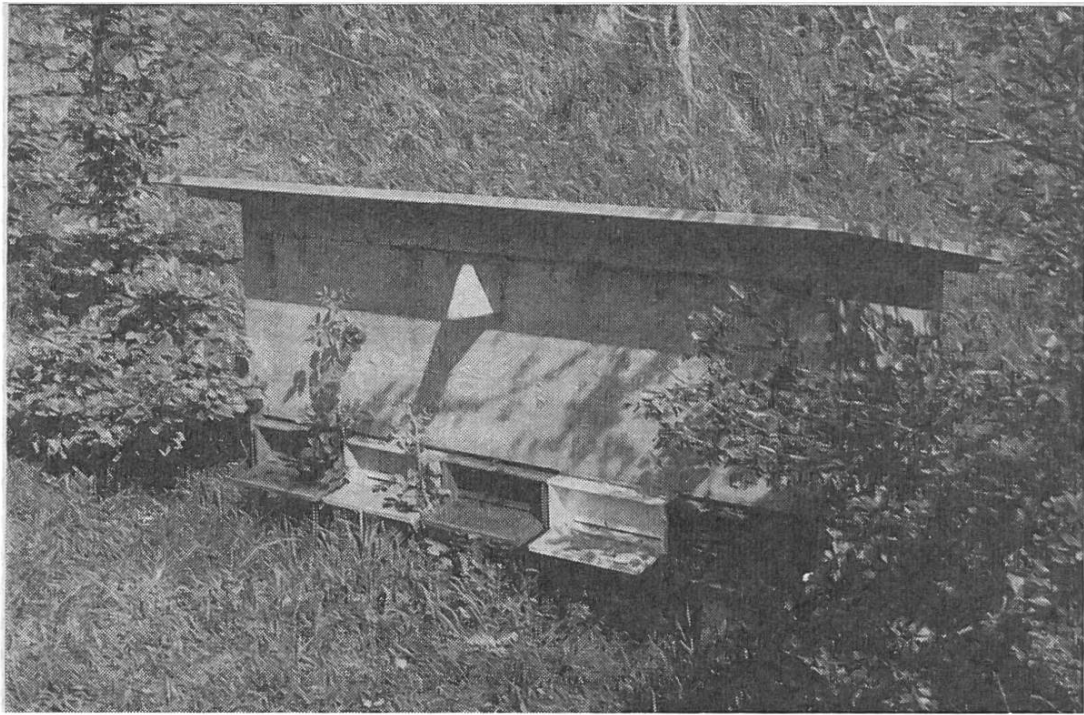
Résumé des expériences antérieures

par H. Schneider, Liebefeld

L'apiculteur qui a déjà eu l'occasion d'apprendre à connaître les quatre plus importantes races européennes d'abeilles aura acquis une vue d'ensemble des multiples propriétés souvent fondamentalement différentes de chaque race. Si l'on arrivait à prendre ce

qu'il y a de meilleur dans chaque race, à rassembler et conserver ces propriétés dans une seule nouvelle race, il y aurait un grand nombre de possibilités d'obtenir une race idéale pour notre pays. Par exemple, la remarquable douceur et la résistance au froid de la « carniolienne », la fécondité et l'essaimage peu fréquent de l'« italienne », le comportement paisible (fidélité au couvain) et la langue particulièrement longue de la « caucasienne », la facilité d'adaptation et la frugalité de la race du pays. Tout cela serait trop beau, mais nous n'en sommes pas encore là. Il peut arriver, évidemment, d'obtenir des résultats étonnants en faisant des croisements de races entre elles, malheureusement, ce n'est en général que la première génération qui donne entièrement satisfaction. On remarque déjà dans les générations suivantes que les propriétés se dispersent et il faut recommencer le travail dès le début. Pour l'apiculteur, en grand et à longue échéance, un tel procédé ne conduit pas à la solution. Cela ne veut pas dire, cependant, qu'aucun essai de croisement ne doive être entrepris ; ce ne serait certes pas juste d'affirmer cela car on ne pourrait alors pas en parler en connaissance de cause mais on en serait réduit aux suppositions. Seul un petit groupe d'apiculteurs avisés ou encore des institutions bien organisées devraient se charger de cette tâche délicate et seraient ainsi en mesure de faire profiter toute l'apiculture des résultats obtenus.

L'expérience montre qu'il est très difficile d'élever plus d'une race pure simultanément. Les croisements sont inévitables même si les plus sévères mesures de prudence ont été prises. Les bonnes qualités disparaissent de plus en plus alors que d'autres propriétés indésirables, telles que l'agressivité deviennent prépondérantes, de sorte qu'il en résulte une combinaison qui ne fait la joie ni de l'apiculteur, ni de ses voisins. Il est vrai qu'il n'est pas facile de se décider pour l'une ou l'autre des races connues. Ce n'est qu'à l'aide de stations d'essais qu'il est possible de comparer et juger la valeur d'une race, c'est-à-dire en plaçant des ruches côte-à-côte, sous les mêmes conditions, et en leur vouant les mêmes soins. Il faut beaucoup de temps et bien des années d'observations pour arriver à terminer ces essais. On sait d'ailleurs déjà maintenant qu'à part la race du pays, seule la « carniolienne » entre en ligne de compte pour nous. Nous avons l'avantage d'avoir déjà de cette dernière de bonnes colonies, même si les travaux de sélection doivent être sans cesse renouvelés. Chaque éleveur de reines se doit de comparer, d'essayer, d'éliminer ce qui est mauvais et de chercher la meilleure solution. Il se facilitera la tâche en se joignant à un groupe d'élevage où l'on pourra le rendre attentif à des erreurs éventuelles ou s'entraider, par exemple lors du choix de la race, ou même lors des travaux d'élevage.



A la station de Plagne, un groupe de colonies en observation.

(Photo Hättenschwiler)

Outre le choix d'un matériel de première qualité, il est très important que le groupe d'éleveurs cherche la station de fécondation appropriée, qui offrira la garantie que le plus grand nombre de reines sera fécondé par des bourdons choisis. C'est de cela que dépend en tout premier lieu le succès de l'élevage. Toute l'expérience n'est d'aucune utilité, sans cela. Sans de bonnes stations de fécondation, on ne peut obtenir aucune sélection. Elles constituent en effet la base de toutes nos tentatives d'élevage de races. On peut augmenter les chances de réussite en plaçant côte-à-côte plusieurs ruches d'abeilles contenant uniquement des reines sœurs. Les stations de fécondation placées à moins de 4 kilomètres de distance topographique du prochain rucher ne servent non seulement à rien, mais peuvent même nuire par le fait que l'éleveur peut être tenté de croire que ses reines seraient ainsi fécondées par un bourdon prometteur.

Le but essentiel de l'élevage étant la production de miel, on lui attribuera toujours la première place. Il ne faut cependant pas oublier que le rendement d'une ruche dépend de certaines circonstances de vie et que les hérédités qui agissent sur ce rendement font partie d'un domaine encore bien peu exploré. Il est par conséquent très difficile d'émettre un jugement valable dans le domaine de la transmission du rendement. Nous savons cependant que toutes les hérédités, d'après les lois de Mendel, se transmettent aux descendants.

Notre devoir est de faire usage de ces connaissances et d'at-

teindre le but que l'on s'est proposé dans l'élevage par un travail fait avec méthode.

Moins on exige de l'abeille idéale, plus la tâche est facile. Hormis la production de miel, nous attribuons un intérêt particulier à obtenir une race d'abeille qui nous facilite le travail par sa douceur, sa « fidélité » au couvain, son essaimage peu fréquent et son développement spontané au printemps, sans nécessiter pour autant nos soins. La couleur, la forme et la grandeur sont des facteurs moins importants. La reine doit être saine, vigoureuse et dotée des hérédités précitées. Pour atteindre ce but, il faut beaucoup de temps, de bons instruments de travail et aussi une bonne dose de chance.

P.-S. A tous ceux qui ont collaboré à cette traduction, mes remerciements les meilleurs ! *Fin.*



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

LES CIRES GAUFRÉES

Les cires gaufrées se classent, selon le nombre de cellules au dm^2 , en trois catégories :

de 750 à 800 cires à cellules normales,
plus de 800 cires à petites cellules,
moins de 750 cires à grandes cellules.

Or, sur 10 fabricants suisses qui vendent leurs cires gaufrées en **cellules normales**, 4 seulement livrent une marchandise conforme au module 750-800, 3 livrent des cires à plus de 800 (maximum 830) et 3 autres des cires à moins de 750 cellules au dm^2 (minimum 730). Nous sommes bien obligés de constater qu'il règne chez nous, dans le commerce des cires, une certaine anarchie. Si l'apiculteur change de fournisseur, son rucher risque d'en souffrir. Alors qu'il est en droit de s'attendre à recevoir des cires à cellules normales, il risque fort de tomber sur des cires rentrant dans la catégorie des grandes ou des petites cellules. De plus, il n'a aucune possibilité de contrôle car l'emballage ne porte aucune indication lui permettant de connaître le module de la marchandise. Lorsqu'une ménagère achète une boîte de petits pois elle trouve sur l'emballage l'indication du poids, la grosseur (fins, moyens, etc.), le nom du fabricant. Pourquoi nos ciriers n'en font-ils pas de même ? Chaque boîte de cires gaufrées devrait obligatoirement porter :